

Monsieur le Préfet de la Région  
Auvergne Rhône Alpes  
106 rue Pierre-Corneille  
69003 Lyon

Chamrousse, le 28 juillet 2022

Objet : votre décision 2022-ARA-KKP-3774

Monsieur le Préfet,

Je fais suite à votre décision 2022-ARA-KKP-3774, relative à notre souhait de créer un petit plan d'eau de 360 m<sup>2</sup> et de 35 cm de profondeur, pour permettre aux enfants en séjour sur la station de pouvoir jouer un moment dans l'eau les journées de beau temps l'été.

A la lecture de l'analyse de vos services, l'on pourrait croire qu'il s'agit de toute autre chose ... « l'opération présentée doit être repositionnée au sein d'un projet plus global ... ». Il s'agit d'un projet, qui n'a aucune incidence sur rien, sinon peut être, nous l'espérons, de réduire un peu la fréquentation du Lac Achard (site naturel très fréquenté et soumis à beaucoup d'incivilités). Comment envisager que ce petit plan d'eau ait une quelconque incidence sur Chamrousse 2030 ou sur des projets immobiliers !!

Ce plan d'eau et la rivière d'environ 110 m de long qui cheminerait, seront réalisés dans le remblai crée lors de la construction de la réserve collinaire, un espace pas du tout naturel ! Et vous souhaitez une « actualisation de l'inventaire faune flore, incluant le cours d'eau » ! Et aussi, vous faites remarquez qu'il n'y a « aucune mesure de limitation d'accès aux milieux naturels » : lesquels ? il faudrait barriérer ??

Surtout, vous nous écrivez « [...] l'opération conduit au renforcement de l'attractivité de la station de Chamrousse et de sa fréquentation ; cette hausse est susceptible d'engendrer des émissions de gaz à effet de serre supplémentaire qu'il est nécessaire d'étudier ». Cette considération nous interpelle fortement. En effet, aujourd'hui, le gouvernement par l'intermédiaire du ministre chargé du tourisme, prône la diversification et le développement durable de l'attractivité des villages de montagne support de station.

Toute notre stratégie, le document que nous vous avons remis en atteste, est fondée sur la hausse de l'attractivité l'été, pour assurer une économie durable, des emplois pérennes ... et la survie de notre village.

Nous dites-vous que nous faisons fausse route, qu'il faut tout arrêter, limiter la fréquentation, peut-être demain fermer les routes d'accès à notre village ? L'Etat a-t-il décidé de construire un câble pour supprimer les déplacements en voiture ?

Alors que l'Etat ne nous a toujours pas versé le moindre centime de compensation au titre de la fermeture des remontées mécaniques qu'il nous a imposé, alors que nous tentons avec beaucoup de difficultés de diversifier les activités proposées pour survivre, notre incompréhension est totale.

Ceci mérite sûrement que nous puissions échanger avec vous sur le devenir de Chamrousse à court, moyen et long terme. Et pour que nous comprenions enfin où vous souhaitez que nous allions, à travers toutes ces demandes d'études sans fin et très coûteuses que vous nous demandez (cas par cas, études environnementales, permis d'aménager, études de discontinuité, permis de construire ...).

Nous sommes à votre disposition, avec toute notre considération,

*Bien respectueusement*



Copie de votre courrier et de notre réponse sera faite à l'ANMSM, Isère Attractivité, aux députés de l'Isère, au Commissaire de Massif, à la CCLG, au Ministère en charge du Tourisme, et à la presse.